

# Info CGSLB

## La CGSLB remercie le personnel du Non-Marchand !

### La « campagne CGSLB Non-Marchand » recommence à nouveau après deux années de crise COVID !

À partir du 12 mai, le syndicat libéral CGSLB mènera une campagne spécifique pour le personnel du secteur de la santé et de l'aide sociale. La CGSLB tient à remercier ces professionnels pour leur implication au quotidien dans notre société. Durant le mois de mai, la CGSLB visitera les établissements et services du secteur et distribuera des cartes de remerciement.

#### Merci !

Le personnel du Non-Marchand mérite tous nos remerciements. Notamment pour les efforts réalisés pendant cette interminable pandémie de Covid où il est apparu, une fois de plus, que les différents secteurs et acteurs jouent un rôle essentiel dans notre société.

- Que feriez-vous sans la puéricultrice qui s'occupe de votre petit bout de chou toute la journée lorsque vous allez travailler ?
- Qui ne trouve pas essentiel que l'aide et les soins à domicile viennent assister nos aînés, afin qu'ils puissent vivre plus longtemps chez eux ?...Ou qu'ils puissent être pris en charge, en toute sécurité, jour et nuit dans une maison de repos lorsqu'il n'y a plus d'autre alternative ?
- Que ferions-nous sans ce personnel qui aide les plus vulnérables ou accompagne les personnes fragilisées ou handicapées ?
- N'est-ce pas un soulagement de voir un.e infirmier.ière après une opération venir soulager la douleur ?



#### Défis !

Grâce aux différents accords sociaux fédéraux et régionaux, nous avons obtenu des avancées significatives mais le travail n'est pas terminé :

- Le personnel hospitalier est à peine remis de cette pandémie qu'il doit maintenant faire des efforts supplémentaires pour rattraper le retard dans les soins.
- Le personnel soignant reste une denrée rare sur le marché de l'emploi par manque d'attractivité du secteur.
- Le secteur de l'enfance doit encore évoluer et répondre aux besoins des parents.

• La prise en charge de nos aînés nécessite de réels investissements afin d'assurer un accompagnement de qualité dans les structures résidentielles ou à domicile.

• L'explosion des prix du carburant n'est pas sans conséquences pour le personnel de l'aide à domicile ou le personnel qui doit utiliser son propre véhicule pour réaliser ses missions.

Les défis à relever par le secteur de la santé et de l'aide sociale sont donc encore énormes. Ils nécessitent une attention particulière et un investissement quotidien.

C'est pourquoi, en mai, la CGSLB a décidé de gâter ce personnel et offrira un cadeau original!



# Info CGSLB

Des emplois, des salaires attractifs et un travail tenable !

La CGSLB continue son combat pour obtenir des **emplois supplémentaires** afin de réduire la charge de travail. Nous continuons également à nous battre pour des **salaires attractifs** et des **conditions de travail tenables** en privilégiant un juste équilibre entre la vie professionnelle et vie privée.

**Avec nous, vous êtes entre de bonnes mains !  
A la CGSLB, vous êtes notre priorité !**

Le Syndicat Libéral informe ses affilié.e.s rapidement et régulièrement de l'**actualité dans le secteur Non Marchand**. Nous mettons à disposition des publications spécifiques du secteur et nous les actualisons constamment.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site : <https://www.cgsלב.be/fr/sector/non-marchand-et-enseignement>.

Nous attachons énormément d'importance à notre **approche personnelle**, ainsi qu'à nos quatre valeurs essentielles : liberté, solidarité, responsabilité et tolérance. C'est pourquoi nous ne sommes pas seulement à vos côtés pour les questions professionnelles, mais également dans votre vie en dehors du travail. De la fiscalité à vos droits en tant que propriétaire ou locataire, des primes et aides financières jusqu'à votre mobilité, à la CGSLB, notre métier est aussi de vous assister quand vous n'êtes pas en train de travailler !

Plus d'informations sont disponibles sur notre site web. Découvrez nos services à [360°](#).

# cgslb | syndicat libéral bulletin d'affiliation

## Coördonnées (en majuscules s.v.p.)

zone		secrétariat			
nom		prénom			
rue		n°	bte	code postal	commune
n° registre nat. (dos de la carte d'identité)				sexe <input type="radio"/> homme <input type="radio"/> femme	
date de naissance					
nationalité		langue <input type="radio"/> français <input type="radio"/> néerlandais			
état civil		nom partenaire			
compte en banque IBAN				BIC	
tél.		gsm			
e-mail privé		e-mail travail			

## Renseignements professionnels

nom employeur			
adresse			
en service à partir du		numéro d'entreprise	
commission paritaire		secteur d'entreprise	
temps plein <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non si non, je travaille ..... h/semaine		temps plein ..... h/semaine	
<input type="radio"/> ouvrier <input type="radio"/> employé <input type="radio"/> cadre <input type="radio"/> chômage complet <input type="radio"/> étudiant <input type="radio"/> autre			

## Affiliation syndicale

je souhaite m'affilier dans la zone où <input type="radio"/> j'habite <input type="radio"/> je travaille			
à inscrire à partir du		venant de la <input type="radio"/> CSC <input type="radio"/> FGFB <input type="radio"/> nouvel affilié	
y affilié depuis le		jusqu'au	
mode de paiement des cotisations <input type="radio"/> domiciliation <input type="radio"/> virement bancaire <input type="radio"/> ordre permanent			

signature affilié

La CGSLB conserve et traite vos données par voie informatique dans le cadre de la prestation de services aux affiliés. Conformément aux dispositions de la loi sur la protection de la vie privée, vous êtes en droit de les consulter et de les rectifier.

## Mandat de prélèvement SEPA domiciliation européenne perception récurrente (Business to Customer)

En signant ce formulaire vous autorisez la CGSLB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGSLB. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Votre banque peut vous informer sur vos droits liés à votre mandat.

### DONNÉES TITULAIRE DU COMPTE (à compléter par le débiteur)

nom .....

adresse .....

.....

numéro de compte :

IBAN

BIC

nom affilié (si autre que le débiteur).....

fait à.....signature

date .....

### DONNÉES CRÉANCIER

nom : CGSLB

identifiant créancier : BE66 007 0850330011

adresse: Koning Albertlaan 95, 9000 Gent, België

### RÉSERVÉ À LA CGSLB

motif domiciliation : cotisation pour numéro d'affiliation

.....

numéro de mandat

Veillez remettre ce formulaire à votre secrétariat CGSLB. En cas d'arrêt de la domiciliation, le créancier (la CGSLB) doit en être averti.